

ACADEMIE D'AGRICULTURE DE FRANCE

SYNTHESE de la SEANCE PUBLIQUE DU 15 NOVEMBRE 2023 .

« Face au risque accru de feux de forêts : quelles stratégies pour prévenir, lutter et reconstituer des territoires plus résilients après sinistre ? Focus sur l'Aquitaine. »

Yves Lesgourgues (Académie d'Agriculture)

Rappels,

Dès 1990 le premier rapport du Giec (« Groupe d'experts intergouvernemental pour l'évolution du climat », placé sous l'égide des nations Unies) alertait sur le réchauffement climatique en cours dû pour une large part à l'augmentation historique des émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, notamment le dioxyde de carbone (CO₂).

Rappelons également les fameux « accords de Paris adoptés par 195 pays le 12 Décembre 1995 dans le cadre de la conférence des parties (COP21), entrés en vigueur le 4 Novembre 2016 et comprenant l'engagement des signataires à « maintenir l'augmentation de la température mondiale au-dessous de 2°C à l'horizon 2100 par rapport aux niveaux préindustriels et poursuivre les efforts en vue de limiter cette augmentation à +1.5°C »

Comme chacun sait, malgré des efforts louables observés çà et là et notamment en Europe, nous sommes loin des objectifs affichés et notre confrère Jean Jouzel tirait tout récemment la sonnette d'alarme en déclarant : « c'est maintenant qu'il faut agir...En réalité nous partons de façon délibérée vers un réchauffement qui pourra atteindre 3°C, voire 4°C en France ».

Les incendies de forêts en 2022 et 2023

Alors que nos forêts sont considérées comme des puits de carbone essentiels en raison des échanges photosynthétiques (absorption du CO₂ et rejet d'oxygène), l'accélération du changement climatique se traduit par une moindre efficacité du processus de stockage par les peuplements. ; les forêts sont en souffrance et peinent à s'adapter au changement.

Sous l'effet de sécheresses à répétition, d'épisodes caniculaires inédits (cf. 2023), on observe des dépérissements inquiétants, des attaques multiples de ravageurs connus (ex : scolytes) ou inconnus (chalarose du frêne), et le déclenchement de nombreux incendies de forêts.

En France les années 2022 et 2023 sont les plus chaudes mesurées par les climatologues et se caractérisent par des périodes de sécheresse très longues et des épisodes de canicule jamais observés.

En 2022, on a répertorié 66 000 ha brûlés alors que la moyenne observée sur les 15 dernières années tourne autour de 15 000ha/an¹.

Ce sont les incendies du massif landais (30 000ha en Gironde) qui ont le plus retenu l'attention ; or au même moment des feux inhabituels parcouraient la Bretagne, le Jura, l'Anjou et une partie de la région Centre.

En 2023, la France retrouve une situation « normale » cependant qu'au plan européen, le Bassin méditerranéen (Portugal, Grèce, Algérie, Turquie, Sicile) s'embrase et que le Canada bat tous ses records avec plus de 15 Millions d'hectares sinistrés.

Devant les évolutions constatées, largement imputables au réchauffement accéléré de notre planète, l'Académie d'Agriculture a souhaité organiser une **séance publique concernant les feux de forêts : « évolutions constatées, prévention, lutte active et perspectives de reconstitution après sinistre. »**

Sous la Présidence de Madame Chevallier-Le Guyader, en présence de Monsieur Constant Lecoœur secrétaire perpétuel, la séance a permis d'aborder les principaux problèmes du moment.

¹ Même chose en Europe où 785 000ha sont partis en fumée (300 000ha en moyenne entre 2006 et 2021)

Lors de cette séance publique consacrées aux incendies de forêts, plusieurs conférenciers ont apporté leur point de vue. Une attention particulière a été consacrée aux incendies de 2022 en Aquitaine.

Yves Birot (membre de l'Académie), en binôme avec **Charles Dereix**(membre de l'Académie), a introduit la séance en présentant un panorama des grands événements actuels concernant les incendies de forêt au niveau mondial. Sur les 450 millions d'hectares de formations végétales diverses parcourus par le feu annuellement (1996/2016), les forêts comptent pour environ 70 Millions d'hectares. Ce chiffre tend à augmenter en raison du réchauffement climatique et de ses conséquences. (+3Mha/an depuis 2001).

Après avoir rappelé les ravages des feux extrêmes dans le monde (Australie, Chili, Canada, Californie, Russie etc...), il souligne l'extension des zones à risque en Europe et singulièrement en France.

En s'appuyant sur l'exemple des incendies « hors norme » du Massif landais en 2022, Y. Birot conclut à la nécessité de réviser la politique traditionnelle de la France en prônant une gestion intégrée du risque incendie, qui mettrait l'accent sur la prévention tout en renforçant les moyens de la lutte active

Pierre Macé, directeur de la DFCI Aquitaine (défense contre les incendies), animée par des propriétaires forestiers, s'est livré à un retour d'expérience des grands incendies de 2022 dans le département de la Gironde : outre les 30 000ha de forêt appartenant à 2000 propriétaires, 55 000 personnes ont dû être évacuées.

Dans des conditions très difficile, notamment de température (+ de 40°C), il a fallu augmenter tous les moyens de lutte traditionnels et sacrifier des dizaines d'ha pour créer des zones d'appui pour les engins. Il fait un constat pessimiste pour les prochaines années et appelle à une anticipation des sinistres prochains nécessitant des moyens de prévention améliorés, notamment au niveau des interfaces « forêt/urbanisation » et de la sylviculture invitée à rompre l'homogénéité actuelle des boisements.

Roland de Lary (directeur général du Centre national de la Propriété forestière) a rendu compte d'un rapport récent, demandé au Cnpf par le Ministre, destiné à préparer la reconstitution des forêts brûlées.

Après avoir souligné l'ancienneté des expérimentations visant à trouver des essences alternatives et/ou complémentaires du pin maritime, il conclut à la nécessaire recherche de diversification tout en démontrant que le pin maritime, adapté aux sols très pauvres des Landes demeurera l'essence prépondérante pour la reconstitution après incendie. Néanmoins il faudra évoluer vers des boisements mélangés en introduisant des lisières feuillues, des îlots de diversité, et viser la création de « mosaïques forestières ».

Hervé Jactel, membre de l'Académie, chercheur à l'INRAE et spécialiste de pathologies des arbres, décrit les nouveaux risques qui pèsent sur les forêts en relation avec le changement climatique. De nouveaux pathogènes (insectes, champignons) menacent chaque année les boisements et les forêts rencontrent de nombreux aléas. Il prend l'exemple des pins maritimes du Portugal décimés par le nématode et alerte sur la découverte récente sur le bassin méditerranéen d'une nouvelle espèce de cochenille (cochenille tortue du pin) venue des états Unis. Il faut tendre vers une gestion multirisque en diversifiant les essences. Il plaide enfin pour la constitution d'un paysage de type « bocage forestier » mariant feuillus et résineux.

Les ingénieurs généraux **F. Mortier et JM. Durand** se relaient ensuite pour présenter un tout récent rapport interministériel auquel ils ont largement contribué.

Ce rapport est divisé en 2 tomes :

- Faire face à court terme
- S'adapter au changement d'ère

« Tous les indicateurs se dégradent. Les projections montrent une exacerbation de la vulnérabilité au feu dans les zones qui étaient particulièrement touchées, mais aussi une extension de l'aléa...Les études probabilistes des activités feu montrent que les surfaces brûlées des années extrêmes pourraient représenter 6,5 fois le bilan moyen de la période 2001-2020 dans le Sud Est et jusqu'à 13 fois dans le Sud-Ouest où la saison des feux de printemps pourrait n'en faire qu'une seule avec celle de l'été, donc de Mars à Octobre ».Ils appellent à un « changement de paradigme » en listant les nombreuses actions à engager d'urgence pour préserver nos forêts.

Questions dans la salle

De nombreuses questions ont été soulevées par l'assistance, en particulier sur :

- La réflexion économique souhaitée, chaînon manquant de cette séance
- Les stratégies à adopter par les propriétaires face à la montée des risques (que faire face aux dépérissements massifs dus aux insectes et champignons pathogènes) ?
- La nécessité d'impliquer mieux les propriétaires dans la prévention
- Le bilan CO2 des incendies vs le stockage de carbone par les forêts
- Etc...

En guise de conclusion (Yves Lesgourgues)

Il convient en premier lieu de remercier les intervenants, qui, malgré les responsabilités qui sont les leurs ont consacré du temps à la préparation de cette séance publique. Soulignons en second lieu la **convergence** des analyses présentées aujourd'hui.

- ***Le réchauffement climatique augmente significativement le risque incendie en Europe et dans le monde***
- ***En France, les incendies de 2022 marquent un tournant dans la sinistralité, puisqu'un grand nombre de régions françaises ont été concernées. En Aquitaine, les incendies de Gironde (30 000ha) nous ont ramené 70 ans en arrière et on a frôlé la grande catastrophe.***
- ***S'agissant des mesures à préconiser pour s'adapter à ce nouveau contexte très anxiogène, ici aussi les conférenciers convergent : nécessaire renforcement des moyens consacrés à la prévention², application beaucoup plus stricte des textes concernant le débroussaillage, les OLD, les PPRIF et le code de l'urbanisme, et sylviculture adaptée à un contexte multirisques.***
- ***Sur ce dernier point il semble que forêt privée et forêt publique cheminent de concert pour tenter d'établir des forêts plus diversifiées, le concept de « forêt-mosaïque » semblant un optimum à rechercher.***

Outre l'urgence du changement préconisé, antinomique du temps long forestier, des questions cruciales vont se poser : quid de la dimension économique des mesures à prendre ? Une question que ne manqueront pas d'aborder les quelque 3,5 Millions de propriétaires privés ou publics à laquelle feront écho les interrogations de la filière sur son avenir³. Autre interpellation sous-jacente, quid de la possibilité d'assurer les forêts demain, alors que les assureurs se retirent du marché dans tous les pays où sévissent les mégafeux ?

Pour terminer qu'il nous soit permis de citer deux passages d'un article récent (2 juillet 2023)⁴ de notre éminent confrère Antoine Kremer (prix Wallenberg) :

Le premier extrait incite à un certain optimisme : « ***L'histoire nous rappelle que les forêts françaises étaient dans des situations bien pires à l'issue des défrichements massifs du Moyen Age, à la suite des grands froids ou des sécheresses du petit âge glaciaire⁵, ou lors de la surexploitation de l'ère industrielle....ces rappels historiques montrent aussi que les forêts ont, à chaque occasion, récupéré de ces crises, faisant ainsi preuve de résilience grâce à l'évolution naturelle et à l'intervention humaine*** »

Le second extrait nuance ces propos et rejoint la tonalité de notre séance :

« La rapidité et l'intensité du changement climatique, dont les références historiques sur les conséquences forestières font défaut amplifient l'incertitude sur l'avenir des forêts »

A suivre...

² L'Onu préconise la répartition suivante : 2/3 des crédits à la prévention, 1/3 à la lutte active

³ 440 000 emplois, 53 Mds de Chiffre d'affaires, (un déficit chronique).

⁴ Journal « The Conversation »

⁵ 1303/1850

